

S.A.S HUISSIERS REUNIS BOURGOGNE

6 octobre 2022, transformation sans dissolution

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 5 août 2022, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

La transformation en société par actions simplifiée de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée « ACTAJURIS 71 », anciennement dénommée « QUALIJURIS 71 », titulaire d'un office de commissaire de justice à la résidence de Le Creusot (Saône-et-Loire), est devenue définitive.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée : « HUISSIERS REUNIS BOURGOGNE »

Commissaire(s) de justice exerçant au sein de la structure :

Emilie LAVAL